

LA « GUERRE DES DEMOISELLES » : ARCHAÏSME ET MODERNITE

Si, depuis ses débuts en Couserans, il y a près de deux siècles, l'étrange « Guerre des Demoiselles » continue à fixer l'attention, ce n'est pas parce que des aspects majeurs en demeurent obscurs. Les faits ayant marqué cette rude confrontation entre les montagnards ariégeois et l'administration forestière, de 1829 à 1872, sont, en effet, bien établis. Le vif intérêt qu'elle continue à susciter est plutôt lié, selon nous, à la multiplicité des interprétations auxquelles elle a donné lieu et, surtout, à la réactivation de la mémoire collective depuis une trentaine d'années.

DES FAITS ET DES CAUSES BIEN CONNUS

Dès l'article de M. Dudebat paru en 1899-1900¹, et, surtout, l'étude de R. Dupont en 1933², les principaux traits de ce long conflit sont établis et il est possible d'en dégager les phases essentielles. Rappelons-les brièvement.

Du printemps 1829 au printemps 1830, les troubles sont caractérisés par le nombre élevé de « révoltés », la concentration des actions dans le Castillonnais et en vallée de Massat, et, enfin, la tonalité exclusivement forestière de la révolte. Sont visés surtout les gardes forestiers, les gendarmes et les charbonniers, tous accusés de limiter l'accès des populations locales à la forêt. La Révolution de 1830, considérée par ces dernières comme synonyme de liberté, relance la rébellion et la transforme. Non seulement, celle-ci s'étend à toute la partie orientale de l'Ariège mais prend l'allure d'une jacquerie contre les grands

¹ M. Dudebat, « Le procès des Demoiselles. Résistance à l'application du Code forestier dans les montagnes de l'Ariège (1828-1830) », *Bull. Sté Ariégeoise*, 1899-1900, pp. 281-295.

² R. Dupont, « La guerre des Demoiselles dans les forêts de l'Ariège (1829-1831) », *Travaux du Laboratoire forestier de Toulouse*, t. I, article XXVII, Toulouse, 1933, 82 p.

propriétaires. Ainsi, au cours du mois d'août 1830, plusieurs châteaux situés dans les cantons des Cabannes, de Tarascon et de Bélesta sont pillés et saccagés. Après cette grande flambée de 1830, la révolte se calme mais les « Demoiselles » continuent sporadiquement à hanter les bois ariégeois de 1832 à 1872, et à malmener gardes et charbonniers.

Pas de désaccords majeurs chez les historiens à propos des moteurs du conflit –une réaction aux excès de l'Etat centralisateur et du système capitaliste- ; ou à propos des circonstances générales de son déclenchement à un moment de difficultés maximales dues à la croissance démographique et au développement des forges catalanes ; et, pas davantage à propos de l'élément déclencheur : la mise en pratique du Code de 1827, ressentie par les populations locales comme une exclusion intolérable et très dommageable des forêts, lieux de pâturage traditionnel pour les troupeaux des plus pauvres.

LE DOUBLE APPORT DES HISTORIENS ET DES ETHNOGRAPHES

En ce qui concerne l'historiographie du mouvement, l'apport décisif intervient en 1969 lorsqu'un jeune étudiant de Lettres, François Baby, présente sur le sujet un mémoire de maîtrise, publié en 1972³. Prenant acte de l'« insuffisance de l'histoire à expliquer une manifestation aussi extraordinaire », F. Baby, avec intelligence et minutie, démontre que ce soulèvement aux revendications concrètes a néanmoins revêtu les formes ludiques d'un Carnaval, et que s'y sont mêlés, de manière assez inextricable, folklore et contestation. Vingt ans plus tard, un historien américain, Peter Sahlins, s'engage dans cette même direction en proposant un ouvrage sur *Les rites forestiers. La Guerre des Demoiselles au XIXème siècle en France*⁴. S'intéressant surtout aux dimensions culturelles et symboliques de la révolte, il s'efforce de montrer que celle-ci emprunte les pratiques de la culture paysanne européenne de la période moderne ; une culture où les principaux espaces de vie –comme

³ F. Baby, *La Guerre des Demoiselles en Ariège (1829-1872)*, Montbel, 1972, 228 p.

⁴ P. Sahlins, *Forest rites. The War of the Demoiselles in Nineteenth-Century France*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, London, England, 1994, 192 p.

la forêt- sont sacralisés ; où les êtres supranaturels tels les fées, occupent encore une place importante ; où, dans chaque village, le groupe des jeunes joue un rôle clef pour maintenir les coutumes et réguler l'équilibre des sexes ; et où, enfin, les temps forts de la communauté – festifs ou autres- sont toujours rythmés par les saisons.

Entreprenant durant les décennies soixante-dix et quatre-vingt, une thèse de doctorat d'Etat sur la société pyrénéenne au XIXème siècle, je me trouve, à mon tour, confronté à cette fameuse « Guerre des Demoiselles ». Avant de me plonger dans les archives, je prends connaissance, bien entendu, de ce qui a été déjà écrit sur le sujet et je suis très impressionné par les recherches de François Baby. Non seulement, je suis convaincu que sa lecture ethnographique du phénomène est très éclairante, mais je me persuade très vite que la « Guerre des demoiselles », espèce de mixte indissoluble de mythes et de réalités, constitue un microcosme des pratiques protestataires de la société pyrénéenne. Autrement dit, en analysant les autres dissidences de la chaîne, je prends conscience qu'elles empruntent les mêmes voies de solidarité, et qu'elles utilisent les mêmes moyens d'expression contestataire, que celle des Demoiselles. « Replacée dans un temps long (au moins les XVIII et XIXèmes siècles), et dans un espace large (celui de l'ensemble pyrénéen)- puis-je écrire en conclusion de ma thèse- la Guerre des Demoiselles n'apparaît en fin de compte, qu'un maillon d'une longue chaîne de révoltes, commencées bien avant 1829, qui se poursuivent bien au-delà de 1831, et qui intéressent, à un moment ou à un autre, presque toutes les vallées pyrénéennes de la Soule au Capcir. Si l'épisode ariégeois n'en reste pas moins un épisode majeur, c'est parce qu'il concentre, dans un temps court et dans un espace réduit, tous les caractères distinctifs des révoltes de ce type »⁵.

⁵ J-F Soulet, *Les Pyrénées au XIXème siècle. L'éveil d'une société civile*, Editions Sud Ouest, 2004, 766 p., p. 716.

DEUX GRANDES VISIONS DU CONFLIT

Qu'un mouvement aussi complexe et aussi composite ait donné lieu à des représentations très différentes selon les milieux et les périodes, ne surprend pas.

Il existe une représentation du phénomène, qui a longtemps perduré et que l'on peut qualifier d'« externe », car elle est fondée sur les rapports des autorités administratives, judiciaires et forestières de l'époque. Selon ce point de vue, la « Guerre des Demoiselles » n'est pas autre chose qu'une banale rébellion contre l'application du nouveau code forestier. Elle revêt toutefois une forme insolite, car ses protagonistes – des paysans frustrés et sauvages, vivant au milieu des bois au contact des loups et des ours- ont choisi d'opérer sous des déguisements étranges afin de commettre leurs agressions dans l'impunité et de se donner l'air d'une troupe un peu uniforme. Parmi eux, beaucoup d'étrangers, carlistes espagnols, brigands, déserteurs, mais aussi des gens du pays suffisamment faibles et ignorants pour se laisser entraîner dans cette grotesque aventure. Au total, la « Guerre des Demoiselles », dernier avatar du cycle des « émotions populaires » d'Ancien régime, se caractérise par son archaïsme.

A l'opposé, s'est forgée à partir des déclarations des témoins et des accusés recueillies dans les procédures judiciaires, et à la lumière des recherches sur la culture pyrénéenne traditionnelle, une représentation « interne » du conflit, qui tente de reconstituer l'esprit des insurgés et le contexte local du conflit. Cette lecture met en avant l'exaspération d'une population face à l'incompréhension, à l'intransigeance et à la morgue des gardes forestiers mais aussi des maîtres de forges et des grands propriétaires forestiers. Les communautés villageoises concernées ont le sentiment d'une agression extérieure multiforme qui remet en cause leur fragile équilibre. Dans des sociétés où la précarité est telle que la moindre modification dans les pratiques économiques met en péril la survie du groupe, toute mesure contrôlant plus strictement l'accès aux forêts résonne avec une intensité particulière. Encore au XIX^{ème} siècle, la forêt est, tout à la fois, une inépuisable réserve qui fournit le bois de construction, le bois de chauffage, et qui, à certaines saisons, devient

pâturage, territoire de cueillette et de chasse ; un *no man's land*, une espèce de zone franche dans laquelle ne pénètre pas la gendarmerie et où se réfugient braconniers, déserteurs, insoumis, contrebandiers ; un espace sacré peuplé d'êtres surnaturels, fantômes, diables et surtout fées, ces dames blanches mobiles et insaisissables... Aussi, c'est spontanément et massivement que les montagnards ariégeois, estimant qu'à travers la forêt, on bafoue l'antériorité de leurs droits sur un territoire ancestral et qu'on s'attaque à des libertés majeures, se mobilisent et utilisent toutes les formes de protestation dont leur culture les a dotés. Ils ne disposent, en effet, d'aucuns moyens légaux de défense : pas de syndicats, pas de partis ou de leaders politiques, pas de presse, rien qui soit susceptible de faire entendre leurs revendications. Le seul recours ne peut venir que des forces internes des communautés. C'est dans ces conditions que, spontanément, naturellement, le groupe ayant en charge la défense de l'intégrité communale, réunissant les hommes célibataires de 15 à 35 ans, se mobilise et met en action la seule stratégie connue et mainte fois expérimentée pour des opérations de self-défense internes à la communauté ou entre communautés voisines. Avec raison et malice, il considère que la période carnavalesque et ses principaux rites sont les plus appropriés pour articuler ses actions contestataires.

Le jeu est subtilement joué, à la lisière du légal et de l'interdit. Sans prendre de risques majeurs, en opérant collectivement et masqué, le groupe des jeunes harcèle et terrorise l'adversaire. C'est la forme et l'objet du charivari lorsque l'on veut rappeler à des contrevenants – indigènes ou étrangers- les principes matrimoniaux de base de la communauté ; c'est aussi l'un des sens du Carnaval, cette exceptionnelle période de l'année où, dans une atmosphère festive de liberté totale, sous des déguisements extravagants, et sous des formes multiples (dances, chants, pièces...), les dominés prennent un court moment la place des dominants, et substituent le désordre à l'ordre habituel. Pour l'essentiel, la « guerre » s'apparente donc à un Carnaval géant, à une sorte de festival de charivaris avec déguisements, cris, chants, menaces verbales et écrites... La contestation n'en est pas moins efficace. Face à une forme de contestation qu'ils ne comprennent absolument pas, les « adversaires » des Demoiselles sont longtemps démunis et terrorisés.

L'originalité d'une telle stratégie –même si elle ne permit pas la victoire finale- devait conférer au conflit une aura de modernité, annonçant les modes de combats de la société civile de la fin du XIXème et du XXème siècle⁶.

UNE MEMOIRE TARDIVEMENT REACTIVEE

Sur le moment, le conflit ariégeois reçoit un écho immédiat dans l'opinion nationale. Dès le printemps 1830, la *Gazette des tribunaux* et des journaux parisiens en font mention. Deux auteurs –Brazer et Carmouche- s'en inspirent pour écrire un mélodrame en deux actes, représenté durant deux semaines à Paris, en avril 1830 au Théâtre de la Gaité⁷. Localement, Prosper Barousse en donne une version très romantique dans *La mosaïque du Midi* en 1839, et Hippolyte Cabannes, un bref récit en 1857. Mais, cet élan de curiosité une fois satisfait, la « Guerre des Demoiselles » tombe dans l'oubli, n'intéressant plus que quelques magistrats et historiens, comme M. Dubédat ou R. Dupont. Les populations locales, notamment, ne semblent pas avoir cultivé le souvenir de cette révolte. P. Sahlins raconte que, parcourant la montagne ariégeoise en 1979, il rencontre des paysans qui lui parlent volontiers d'eux-mêmes et de la forêt, mais pas du conflit de 1830. Cette occultation peut s'expliquer par l'interprétation très négative qui avait été donnée par le Pouvoir. Il n'était guère gratifiant pour les descendants des Demoiselles de se reconnaître dans ces hors-la-loi qui avaient mené contre les forces de l'ordre une guérilla jugée vaine et grotesque. N'était-il pas préférable d'oublier ces tristes incidents ?

Pour observer un changement dans les mentalités, il fallut que les cultures régionales soient mieux admises et respectées, et que soit, alors, proposée une interprétation interne et positive du conflit. Ce tournant s'amorça après le mouvement contestataire de 1968, avec la parution de l'ouvrage de François Baby (1972), la création par Guy Vassal, en juillet 1975, au Festival de Carcassonne d'une pièce de théâtre consacrée à

⁶ J-F Soulet, *La révolte des citoyens. De la Guerre des Demoiselles à José Bové*, Collection questions d'histoire immédiate, Privat, 2001, 128 p.

⁷ P. Sahlins, *op.cit.*, pp. 97-98.

l'épisode ariégeois, et la réalisation en 1976 d'un documentaire (de deux fois 52 minutes) par Gérard Guillaume et Jeanne Labrune, dans lequel étaient interrogés des descendants des Demoiselles. Un nouveau pas fut franchi dans la réactivation de la mémoire en 1982 par la mise en place d'une exposition itinérante organisée par les Archives départementales de l'Ariège et, l'année suivante, la diffusion sur FR 3 d'un long-métrage de fiction de Jacques Nichet, réalisé sur les lieux mêmes de la révolte avec beaucoup de figurants locaux. Ce téléfilm, vu et revu par les Ariégeois, a certainement joué un rôle essentiel dans la constitution de la mémoire actuelle sur la Guerre des Demoiselles.

Réactivée, revivifiée, cette mémoire n'a pas tardé à donner lieu à diverses instrumentalisation. Déjà, au début des années soixante-dix, l'opposition à la création d'un Parc national avait fait référence au combat des Demoiselles. Mais, à compter de 2000, les actions placées sous son symbole se font plus nombreuses ; citons notamment la campagne contre la suspension des droits d'usage (2000), le rassemblement à Foix, le 5 septembre 2000, de 3000 opposants à l'expérimentation de maïs transgénique, et les manifestations de mai 2006, à Bagnères de Bigorre, à Luchon et à Arbas de l'Association hostile à la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées. Un tract, distribué à cette dernière occasion, intitulé « *Et revoilà la guerre des Demoiselles en Ariège* » établit un étroit –et audacieux– parallèle entre d'une part la situation, les revendications des Ariégeois de 1830 et, d'autre part, le contexte de 2006 :

« (...) Un mouvement contestataire s'étend alors à toute l'Ariège en 1830 pour se transformer en révolte : c'est la guerre des Demoiselles. Les Demoiselles sont des bandes d'ariégeois masqués, armés, déguisés en femmes, le visage noirci.

La tactique de cette guérilla locale est simple et adaptée au terrain. Les Demoiselles opèrent par vagues pour susciter la peur en harcelant l'adversaire jusqu'au moment où gardes et gendarmes abandonnent le terrain.

180 ans plus tard, l'état français impose, au mépris du refus des pyrénéens et de leurs représentants, les lâchers d'ours dans les Pyrénées.

Touchés à nouveau dans leurs intérêts les plus vitaux, les montagnards ariégeois vont montrer comme leurs ancêtres, leur capacité à défendre leur dignité de Pyrénéens et leurs droits d'usages immémoriaux.

*Ayant épuisé tous les moyens de dialogue et de concertation, **les Demoiselles marchent devant vous, les Demoiselles sont de retour.** »*

Jean-François Soulet